


Taxe d'apprentissage 2023

Nos étudiants d'aujourd'hui sont vos collaborateurs
de demain. Soutenez l'ISTIC !

À partir du 25 mai 2023 :

- > Connectez-vous à la plateforme SOLTÉA
- > Accédez à votre espace privé avec vos identifiants Net-Entreprises
- > Dans le moteur de recherche, renseignez Informatique-Electronique ISTIC
code UAI 0352815V
- > Indiquez le % de votre solde que vous souhaitez dédier aux étudiants de l'ISTIC
- > La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) nous versera ensuite les fonds

Nos projets en 2023 : votre aide est essentielle à leur réalisation !

- Ouverture d'un Master en alternance :
Responsable de la Sécurité des Systèmes
d'Information (RSSI) 
- De nouveaux enseignements pour répondre aux enjeux
de demain : sobriété énergétique, intelligence artificielle...
- Création d'un parcours d'excellence "DEFI" en Licence
- Des conférences pour les étudiants avec nos entreprises
partenaires
- Modernisation des salles de cours et création d'un workspace
- Acquisition d'équipements de haut niveau pour les projets
étudiants